



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements de soins de suite et de réadaptation

Question écrite n° 75718

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le fait que, d'après la direction de la recherche, des études, de l'évolution et des statistiques, quelques 100 000 lits et places, dont 65 000 en soins de santé et 35 000 en rééducation et réadaptation fonctionnelles, ont été autorisées en 2007. Le nombre de venues en soins de santé et de réadaptation étant en nette progression, il lui demande quelles seront les autorisations de programme prévues dans ce domaine pour cette année.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75718

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3867

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)